

Les évaluations CM2

tous à paris
samedi 22 janvier
manifestation
14h30 luxembourg

Le dispositif d'évaluations nationales CM2, mis en place depuis 2 ans, a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants, des parents d'élèves, de chercheurs et de parlementaires.



Ces critiques portent principalement sur la confusion entretenue entre évaluations « bilan » et « diagnostique », la date de passation, le codage binaire pour la correction, l'absence de prise en compte des réussites partielles. Elles portent également sur leur fiabilité et leur rigueur scientifique.

Malgré les actions des enseignants, malgré le rapport des Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale qui montre les limites de ces évaluations, malgré le rapport du groupe UMP à l'assemblée nationale qui reprend une partie des éléments dénoncés, malgré l'avis de nombreux chercheurs qui pointent les incohérences de ces évaluations, le ministère décide de poursuivre le dispositif en l'état, sans aucune concertation avec les enseignants des écoles.

Les quelques modifications apportées ne sont pas significatives et ne permettent pas de clarifier les objectifs. Cette évaluation ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes, et n'aide pas à la communication avec les parents.

La publication école par école des résultats risque d'introduire une logique de concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

SNUipp 95

<http://95.snuipp.fr>



Il faut dissocier clairement les évaluations bilans et diagnostiques. Les enseignants ont besoin d'outils permettant d'évaluer les progrès des élèves et les obstacles à leurs apprentissages.

La mise en place des évaluations nationales doit présenter un réel intérêt pédagogique et ne doit pas servir à une mise en concurrence des écoles, ni à l'évaluation des enseignants par les performances.

Pour mieux aider et accompagner tous les élèves dans la réussite, les enseignants ont de nombreuses propositions, à commencer par le rétablissement des postes de RASED et leur développement.